

Réunion du Conseil Communal du 7 février 2018

Présents : Christian Malavieille, Marie-France Prouhèze, Bernard Martin, Etienne Clavel, Denis Deltour, Danielle Grebert, Pascal Nuc, René Trocellier, Pascal Vigne.

Excusés : Benoît Granier, Christian Vaissière.

Ordre du jour :

- Tracé du Trèfle Lozérien sur la commune déléguée de Javols
- Autorisation pour le passage du rallye Pays de Lozère Historique
- Contrat territorial : investissement à inscrire pour pour les 3 prochaines années
- Assainissement
- questions diverses

• **Tracé du Trèfle Lozérien**

Le tracé initial proposé par les organisateurs passait par Tiracols puis rejoignait l'ancien chemin d'Aumont, passait par la ferme du Pont puis le chemin des Moulin de Longuessagne. Le Maire leur a alors fait savoir que le chemin reliant la route départementale et passant par la ferme du Pont était privé.

Après discussion avec les organisateurs, le Maire Délégué propose de valider le circuit suivant sachant que les organisateurs ont pris contact avec les riverains du chemin reliant Tiracols au village du Cros (chemin actuellement fermé quoique public) : entrée dans la commune par le chemin des Estrets à Tiracols.

Spéciale au nord de Tiracols sur les parcelles de Agnès Dalle puis traversée de Tiracols pour rejoindre le Cros, passage par l'ancienne route de Javols jusqu'au chemin reliant La Combe ; passage par La Combe, Longuessagne, Le Moulin, et enfin le chemin des Salhens en direction d'Aubigeyre.

Ce tracé est validé à l'unanimité sous réserve de remettre les chemins en l'état initial (voir carte ci-jointe).

• **Passage du rallye Pays de Lozère Historique**

Prévu le dimanche 17 juin. Avis favorable (carte ci-jointe).

• **Projet d'inscription de projets au prochain contrat territorial du département**

- 2018 : réalisation de l'espace parking et aire de jeux entre le Triboulin et l'entrée de Javols (environ 30 000 €)
- 2018-2019 : transformation de l'ancienne Mairie en logements. Coût estimé : 210 000 €.
- 2019-2020 : le Maire avait proposé l'aménagement du village de Tiracols (413 000 € HT). Devant le refus du Conseil Départemental demandant avant tout autre assainissement de mettre aux normes les installations existantes (le Moulin de Loguessagne).
Il a été décidé de proposer l'aménagement de la rive gauche du village du Moulin de Longuessagne et l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques (coût : 120 000 € HT).

À ce jour l'enveloppe allouée à chaque communauté de communes n'est pas connue. Des priorités et des arbitrages seront à faire. Nos projets ne nécessitant pas de gros montants de subventions, ils ont des chances d'être retenus ; mais rien n'est sûr à ce jour.

• **Assainissement**

Des problèmes d'étanchéité ont été détectés dans le réseau d'eaux usées de Javols. L'entreprise Delmas a été dépêchée pour corriger un défaut sur un regard déjà changé à l'été 2017.

Après accord avec les agents de la DDT et de la police de l'eau, un léger curage du ruisseau a été réalisé à la mini-pelle par des employés de la communauté de communes.

Cette autorisation est exceptionnelle mais rendue nécessaire par le fait que lors de la dernière crue les pompes de relevage ont dû être arrêtées et les effluents de l'internat et de la salle des fêtes rejetés directement à la rivière pendant quelques jours. D'autres travaux sont prévus en période plus favorable

afin de rendre ce réseau étanche.

- **Questions diverses**

- **Travaux de voirie**

Notre commune déléguée fera l'objet de ce programme : il a été adopté la pose d'enrobé pour finir la route de Tiracols, la réalisation d'un bi-couche entre Civeyrac et la voie ferrée (voire plus ou moins en fonction du résultat des appels d'offres. À vérifier passage buse sur la route communale allant à l'Oustal Neuf.

- **Une campagne d'élagage** va être réalisée suite aux problèmes rencontrés sur tout le territoire de la Terre de Peyre suite aux épisodes neigeux successifs (lieux à voir avec les personnes assurent le déneigement. Le Maire a signalé à Orange divers lignes téléphoniques abimées.

- **Embauche d'un directeur technique** à mi-temps sur la commune de Peyre en Aubrac et à mi-temps sur la communauté de communes. Il a bien pris ses fonctions, à la satisfaction de tous, ce poste étant indispensable au bon fonctionnement de nos collectivités et faisait cruellement défaut.

- **Campagne d'épavage à prévoir**

- Chemin du Bois du Mont
- Route de la Bessière
- Chemin Civeyrac vers le Bouchet
- La Bessière : chemin du réservoir, chemin de "Rabadeires", chemin de la Bessière à la route départementale
- D'autres à nous signaler éventuellement.

- **Le Conseil a demandé au Maire d'envoyer des courriers à divers administrés** concernant des ruines à détruire, des arbres à élaguer ou à couper, ou bien un bâti dont la toiture rénovée gêne le passage des riverains et empêche le déneigement

- **Demande de la chorale Terre de Peyre pour un concert à l'église de Javols** le 15 septembre ; demande de mise à disposition de la salle du Conseil et pot offertaux participants avant concert. Avis favorable.

À 23h, le Maire Délégué remercie chacun et lève la séance.